

LE ST LAURENTAIS

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Mes chers amis,

Au moment où je quitte mes fonctions de représentant de la commune, je souhaite vous dire tout l'honneur mais aussi le plaisir que j'ai ressentis à servir pour notre village. La coopération entre l'Etat et les communes est l'un des fondements de notre République.

En tant que maire, je vous ai représenté pendant 19 ans, mais aussi pour le compte de l'Etat par la mise en œuvre de l'intérêt général y compris lorsqu'elle suppose de faire quelques mécontents.

Saint Laurent de la Prée dispose de nombreuses ressources et beaucoup d'atouts qui peuvent lui donner une place particulièrement enviable dans la mesure où ses responsables savent prédominer les enjeux collectifs et la cohésion d'ensemble.

Je me suis employé à vos côtés à favoriser et à traiter au mieux les priorités qui dessinent l'avenir de notre village.

Je remercie tous les élus du soutien fidèle et efficace qu'ils m'ont apporté pendant ces trois mandats, d'une manière ou d'une autre, aux diverses entreprises qui ont rendu la vie plus agréable à Saint Laurent de la Prée.

Le Conseil Municipal et l'ensemble des agents municipaux se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux. Que cette année 2020 vous apporte santé, bonheur et réussite.



Très bonne année à toutes et à tous.

Raymond MINIER et le Conseil Municipal





Forum des associations



Salon du bien-être



Cérémonie du 11 novembre



Spectacle de Noël



Marché de Noël



VIE ASSOCIATIVE

LAU'RANDO

Lau'Rando continue son petit bonhomme de chemin, ce qui est bien normal pour une association de randonneurs !

Qu'avons-nous fait depuis notre dernier article? Eh bien, après le succès de notre Rando de la Saint Laurent, qui a réuni 921 marcheurs au 10 août cette année, nous avons pris un peu de repos, et en septembre, la nouvelle saison sportive a recommencé : le club a été présent dans divers forums des associations, et nous avons actuellement déjà plus d'adhérents que l'an passé.

En septembre, nous avons participé à la rando gourmande de nos voisins et amis, l'Œuvre d'Emmanuelle, et nous nous sommes aussi engagés dans le World Clean Up Day, le jour de nettoyage de la planète ! Nous avons répondu à la belle initiative de l'entreprise Natur'Habitat à qui nous avons pu indiquer des points de « décharges sauvages », et qui a organisé en conséquence les équipes de bénévoles. Plusieurs centaines de kilos de déchets ont ainsi été collectés, triés... et apportés en déchetterie.

Et dimanche 8 décembre, c'est une bonne équipe qui s'est retrouvée à la Halle de St Saurent, pour la traditionnelle rando du Téléthon. Hélas, nous avons été déçus par la météo !

Qu'à cela ne tienne, la solidarité des marcheurs ne s'est pas démentie, et ils sont tout de même venus apporter leur contribution pour le Téléthon : cette matinée a rapporté 518 €, intégralement reversés à cet organisme. Et une trentaine de courageux ont marché, bien équipés de capes de pluie...

Nous poursuivons aussi nos activités habituelles, avec une marche de 12 à 15 km le mardi, une autre de 8 à 9

km le jeudi, et enfin la rando « sans se presser » du vendredi, où on a le choix entre 4 ou 6 km, et où on prend le rythme du plus lent... Tout le monde peut marcher !

Nos destinations sont variées, et il y a souvent quelque chose à découvrir, une plante, un monument, un village dont on ne connaissait même pas le nom !

Nos projets pour la nouvelle année ? Continuer, bien sûr ! et nous espérons pouvoir bientôt faire nos randonnées au départ du local associatif que la Municipalité est en train de rénover... Notre engagement pour des actions citoyennes telles que le World Clean Up Day ou le Téléthon est une réponse logique au soutien que nous trouvons dans notre commune !

Nous vous souhaitons une excellente année 2020, et n'oubliez pas que :

« Un jour de sentier, c'est 8 jours de santé »

Lau'Rando



HATHA YOGA

Pour la pratique du yoga c'est lundi à 20h à la petite salle polyvalente située derrière la mairie.

La séance est basée sur la respiration associée aux postures. Une relaxation complètera la détente recherchée.

12€ par séance, c'est 300€ pour l'année complète.

Il y aura un prix pour les derniers trimestres.

Contactez le 06 76 46 11 16 pour tous renseignements.



Bonne Année 2020
Thierry Corrales

AÏKIDO CLUB FOURAS / ST LAURENT

Notre club vous accueille tout au long de l'année à la salle omnisport Roger Rondeaux, Espace Gazin Avenue du Treuil Bussac à Fouras.

Les cours sont dispensés par Jacques Chanjou CN 4^{ème} Dan.

Horaires : Lundi et Jeudi 19h00 à 21h00
Mercredi de 10h00 à 11h30
Samedi de 10h00 à 12h00 (occasionnellement)

L'Aïkido est un art martial Japonais, art de la paix ; il est basé sur le principe de non force, de non opposition face à l'attaque à laquelle est confronté le pratiquant.

Le principe est de guider l'attaque, le mouvement du partenaire vers un déséquilibre pour l'amener, soit à une chute, soit à une immobilisation.

Cette discipline martiale, contrairement à beaucoup d'autres, a la particularité de ne pas connaître la compétition, l'objectif étant avant tout un dépassement de soi-même et non un dépassement de l'autre.

N'hésitez pas à franchir le seuil de notre dojo, et à venir pratiquer dans une ambiance chaleureuse et conviviale !

Stage du 07 Décembre 2019

Pour la 1ère fois, un stage organisé par la Ligue Nouvelle Aquitaine, s'est déroulé dans notre nouveau Dojo à Fouras. Grâce à ses 200 m² de surface de tapis, notre club a pu accueillir de nombreux pratiquants, venus découvrir (ou redécouvrir), Xavier Boucher CEN 6ème Dan (Chargé d'Enseignement National). Ce technicien, très apprécié, est missionné dans notre région pendant 2 ans, il animera donc le prochain stage le 25 avril 2020 à Saint- Palais.



VENEZ DECOUVRIR L'AÏKIDO !

Portes ouvertes gratuites du 7 mars au 15 mars 2020 !
A l'occasion de la journée internationale des Femmes, les clubs d'Aïkido de la Fédération Française d'Aïkido (FFAB) se mobilisent.

Le club **AÏKIDO FOURAS ST LAURENT** participe à l'évènement et propose un cours gratuit aux femmes qui souhaitent découvrir l'aïkido. Si cet évènement est avant tout orienté vers les femmes, les hommes sont également les bienvenus !

Les cours auront lieu le **lundi 9 mars et jeudi 12 mars 2020** au dojo de **19h00 à 21h00**.

Concernant la tenue, afin d'être à l'aise, munissez-vous d'un jogging et d'un T-shirt.

N'hésitez pas à venir seul ou en groupe, vous êtes les bienvenus.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre au 06 61 91 07 79 ou au 06 03 87 19 32.

A très bientôt !

Venez découvrir L'AÏKIDO



Sous l'égide de la
Commission
Nationale
Féminine

Pour la journée internationale
des droits des Femmes

Cours d'Aïkido gratuit
ouvert aux femmes*



* Les hommes sont également les bienvenus

avec le soutien de
Allianz

du samedi 7 mars
au dimanche 15 mars 2020

Retrouvez tous les clubs participants à cette manifestation
dans la rubrique « Aïkido et les femmes sur :

www.ffabaikido.fr



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 17h00 à 19h00

Mercredi : de 15h00 à 18h00

Samedi : de 10h00 à 12h00

Tarifs :

Gratuit pour les moins de 18 ans.

4 € / an pour les adultes.

Bibliothèque : rue de la Grande levée.

Tél : 06 20 95 87 96

FOULEES NORDIQUES DE LA PREE

Challenge longe-côte/marche aquatique

Samedi 21 mars 2020 de 14h00 à 16h30, challenge longe-côte/marche aquatique grande plage de Fouras les Bains.

Les pratiquants de différents clubs se rencontrent pour disputer un challenge organisé par l'association "Foulées nordiques de la Prée".

Venez observer cette activité sportive et encourager les longeurs en plein effort.

L'association Foulées nordiques de la Prée pratique la marche nordique et la marche aquatique, deux activités dynamiques.

Les animateurs sont brevetés fédéraux et encadrent les séances en toute sécurité.

Des initiations (marche nordique) et des découvertes (marche aquatique) sont proposées sur rendez-vous.

N'hésitez-pas à faire un essai.

Renseignements Chantal Hay : 06 33 26 36 69

Site : www.fouleesnordiques.com



JUDO CLUB FOURAS / ST LAURENT

NOUVELLES ACTIVITÉS POUR ADULTES

Connaissez-vous le Taïso ?

Depuis septembre, le Judo Club Fouras - St Laurent propose deux cours de Taïso pour adultes le mardi de 19h45 à 20h45 et le jeudi de 19h00 à 20h00.

Le Taïso est une gymnastique basée sur le renforcement musculaire, les étirements, les assouplissements et la relaxation. Il se pratique en tenue de sport dans une ambiance ludique et conviviale et s'adresse également aux débutants, sportifs ou non sportifs.

Nouveau cours de préparation physique pour adultes le jeudi soir de 20h00 à 21h00 (entretien physique général, travail cardio, renforcement musculaire, judo souple, self défense avec initiation aux sports de combat, techniques de ju-jitsu) qui se pratique également en tenue de sport.

Venez découvrir ces deux activités au dojo ! Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter au :

06 87 25 15 49

ou par mail : judoclubfs17@gmail.com

Retrouvez également tous les renseignements sur notre site internet : [judoclubfs17](http://judoclubfs17.jimdofree.com/)
<https://judoclubfs17.jimdofree.com/>



FOOTBALL CLUB FOURAS / ST LAURENT

Le goûter de Noël des enfants du club de Foot Fouras St Laurent a réuni 40 enfants avec leurs éducateurs. Merci aux organisateurs et aux parents.



Merci à Nikita et
Christophe
Thenaud
du garage
Pneus Discount 17
à Rochefort
pour la remise des
K-WAY aux jeunes
U 12 U 13.

La présidente du
club,
Sylvie Guigner.



MODERN' JAZZ

Après avoir passé une année riche en danse, en partage l'équipe AMJ vous souhaite une excellente année 2020 et vous informe que le gala de danse se déroulera le 20 juin 2020 au soir à Breuil Magné. Suivez-nous sur notre page Facebook : Association Modern'Jazz <https://www.facebook.com/associationmodernjazzsaintlaurentdelapree/>



L'ÎLOT Z'ENFANTS CRECHE FOURAS / ST LAURENT

Une nouvelle année bien entamée !

A la fin de l'été, les beaux jours ont permis aux enfants de profiter du bel environnement de la crèche en faisant des sorties à la plage et dans le parc du Bois Vert. Quoi de mieux qu'une belle balade pour préparer les activités d'automne ?

L'implication des parents est essentielle pour proposer aux enfants cet éveil au monde.

A l'intérieur, les jeux de semoule ont remplacé le sable et les ateliers de manipulations ont permis de grandes découvertes, dans le bien-être et l'autonomie.

C'était aussi la rentrée de L'îlot familles !

Un temps pour se ressourcer, discuter avec des professionnelles de la crèche et faire découvrir un autre univers à votre bébé ?

Dédiés aux parents ou futurs parents, l'espace parents/enfants vous accueille gratuitement le vendredi, de 9h30 à 11h30, dans le bâtiment de la crèche, pour un moment très convivial.

Envie ou besoin d'une place à la crèche en 2020 ?

Vous pouvez dès à présent contacter L'îlot z'enfants ! En fonction de vos attentes, l'accueil régulier de la crèche peut être une bonne réponse pour votre famille. Chaque année, la commission d'attribution des places en accueil régulier se réunit en avril, pour la rentrée de septembre.

Pour télécharger le dossier de pré-inscription, rendez-vous sur <http://lilotzenfants.e-monsite.com/>



INFOS

TRAVAUX

Place de l'église :
cheminements en béton désactivé, installation du
nouvel abri bus, barrières pour stationnement des
vélos, nivellement et engazonnement prévus dès que la
météo sera favorable.



Illumination de l'église



Prochainement installation d'une fontaine.

Espace Gilbert Massé :
réaménagement de la terrasse.



Espace Solange Garreau :
pose des portes sur le local associatif



et sur les toilettes publiques.



NETTOYAGE DE LA COMMUNE



A l'initiative de la société NATUR'HABITAT de Saint Laurent de la Prée, en collaboration avec la municipalité, un nettoyage de la commune a été réalisé le samedi 21 septembre dans le cadre du World Clean Up Day, (journée mondiale du nettoyage).



Une trentaine de bénévoles, dont l'association Emmanuelle, ont participé à cette opération.



Merci aux bénévoles et félicitations au personnel de Natur'Habitat pour cette belle initiative et l'excellente organisation.



CORRESPONDANCE D'UNE ELEVE DE L'ECOLE

le 16 OCT, 2019
"Le Maire"

Monsieur le maire

Bonjour Monsieur le maire Je m'appelle [REDACTED] j'ai 8 ans et je suis à l'école de St Laurent en CE2. Nous travaillons sur l'écologie et la sauvegarde de notre belle planète c'est pour cela que j'aimerais bien que tout le village fasse attention à la planète. Car je ramasse beaucoup de déchets plastique et beaucoup de choses qui ne devraient pas être là. Aussi tous les terrains libres disparaissent car on casse tout pour faire des bâtiments. Si il vous plaît est-ce-que tout ce qui est dans la lettre pourrait changer.

Merci cordialement.



Je suis particulièrement touché par ton courrier et le fait que si jeune tu te préoccupes de sujets aussi importants que le civisme et l'environnement sur la commune où tu habites, et cela m'impressionne.

J'aimerais comme toi que le village soit toujours propre et bien entretenu mais malheureusement de nombreux adultes viennent dégrader (salir) nos beaux paysages par leurs déchets laissés sur les bords de nos routes, à proximité de nos marais.

Les agents des services techniques de la mairie sillonnent chaque semaine les rues et ramassent de nombreuses ordures laissées afin que celles-ci soient toujours propres et accueillantes, mais nous devons hélas toujours recommencer sans cesse.

Je note comme toi ces nombreuses incivilités dans notre commune et afin d'y faire réfléchir chacun, serais-tu d'accord pour que ta lettre apparaisse sur le prochain Saint-Laurentais et sur le blog communal ? Ta lettre serait anonyme et tes coordonnées (nom et adresse) n'y figureront pas.

Avec toutes mes amitiés.

Le Maire,
Raymond MINIER

Avis d'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté N° U098-2019 du 25 novembre 2019, le maire de Saint Laurent de la Prée a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme(PLU).

A cet effet, Monsieur Christian Kapinski, a été désigné par le Président du tribunal administratif de Poitiers (Vienne) comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Saint Laurent de la Prée (131 rue de la croix des Joncs – 17450 Saint Laurent de la Prée) du 16 décembre au 2019 au 20 janvier 2020 à minuit, aux jours et heures habituels d'ouverture :

Lundi – Mardi : 12h00 – 17h00

Mercredi : 08h00 – 12h00

Jeudi – Vendredi : 10h00 – 12h00

Monsieur le commissaire enquêteur recevra en mairie :

Mercredi 8 janvier 2020 de 12h00 à 15h00

Mercredi 15 janvier 2020 de 10h00 à 12h00

Lundi 20 janvier 2020 de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, à l'adresse postale de la mairie : 131 rue de la Croix des Joncs – 17450 – Saint Laurent de la Prée

(Enquête publique : révision du PLU – A l'attention du commissaire enquêteur)

Ou par mail : mairie@saintlaurentdelapree.fr

Ou sur le site de la commune : <http://www.saintlaurentdelapree.fr> rubrique : « Nous contacter ».

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

Pour information, il est précisé :

- que toute personne peut, sur demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Saint Laurent de la Prée.

Pour toute demande d'ordre administrative ou technique :

Contact : Mairie de Saint Laurent de la Prée – 05 46 84 00 35 – mairie@saintlaurentdelapree.fr

Recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2020

POURQUOI ?

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune.

C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

COMMENT ?

Un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne (à partir du 3ème jeudi de janvier). Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données !

<https://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil>



INFOS SOCIALES

« MA COMMUNE, MA SANTE »

Cette opération, réservée aux Saint Laurentais, a pour objectif de faciliter l'accès à une assurance complémentaire santé et donc un meilleur accès aux soins grâce au principe de mutualisation proposé par l'association ACTIOM, avec laquelle la commune a passé un accord.

Cette année, « MA COMMUNE, MA SANTE, assure des permanences un vendredi sur deux de 10h00 à 12h00 dans la petite salle polyvalente.

STAGE CODE DE LA ROUTE

Les ateliers qui bougent, « Ça vous a plu, vous en voulez encore ? »

Afin de préparer les ateliers de l'année prochaine, pour les personnes à partir de 60 ans, faites-nous part de vos envies.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

« TÉLÉASSISTANCE POUR TOUS »

La téléassistance accessible à tous ceux qui le souhaitent.

- La mise en œuvre des interventions d'assistance du réseau pour vous secourir 7j/7 et 24h/24
- Un guide du service téléassistance destiné à l'abonné et aux membres du réseau de solidarité.

De plus, vous pouvez peut-être bénéficier d'aide financière du conseil départemental, de votre mutuelle ou de votre caisse de retraite.

Renseignements/ Inscriptions :

CCAS, 131, rue la Croix des Joncs

17450 Saint Laurent de la Prée

Tél : 05 46 84 00 35

L'OFAS CHANGE DE NOM ET DEVIENT A2MAINS

L'association OFAS change de nom. Le 1er janvier 2020, elle sera rebaptisée « A2mains ». Ce changement de dénomination n'est en aucun cas un changement d'identité ; les valeurs de l'Association et sa gouvernance restent les mêmes.

Nous existons depuis 40 ans et notre nom - qui n'est qu'un simple acronyme (OFAS signifiant « Office des aînés de Surgères ») -, n'avait plus assez de sens au regard des évolutions majeures que notre établissement a connues ces dernières années du fait de ses fusions, et ne correspondait plus à la réalité des publics accompagnés et à son nouveau territoire.

L'association emploie maintenant 250 salariés en Charente-Maritime et accompagne chaque année plus de 1000 personnes à domicile, dont 55 salariés de l'établissement situé Rue des Epinettes à FOURAS, qui accompagnent 219 bénéficiaires à domicile.

A2mains, un nouveau nom au service des projets de l'association et de ce nouveau territoire. Ce nom court, aux sonorités douces, accompagné d'une signature engagée, a deux sens : sur le **futur « A demain »** et par « **deux mains** » de professionnels formés et qualifiés au domicile des usagers.

Il entend regrouper les valeurs historiques de l'association et mettre en avant la nouvelle dimension de son projet, ainsi que son engagement social et solidaire. L'accent a été mis volontairement sur la lettre A très présente dans tous les champs d'actions de l'association : Accueil, Aide, Accompagnement, Autonomie.

L'association, à but non lucratif, est attachée depuis toujours à répondre aux besoins des publics les plus fragiles et démunis. Elle est agréée et tarifée par le Conseil départemental, en charge de l'aide sociale, ce qui garantit à nos bénéficiaires le meilleur reste à charge.

L'établissement étend son champ d'action aux personnes malades par son service de soins et son pôle Alzheimer entièrement pris en charge par la sécurité sociale en collaboration, sur votre territoire, avec notre partenaire.

Au fil du temps, des activités en direction des seniors se sont créées : un restaurant social à Surgères, des activités de chorale, théâtre, gymnastique, de nombreux ateliers : « informatique, mémoire, sommeil, nutrition, équilibre, code de la route » et notre petit dernier : « la visite de nos territoires ».

Nous avons aussi un organisme de formation préparant à des titres professionnels du médicosocial, ainsi qu'une société d'intérim qui facilite nos recrutements.



DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

05 46 07 24 61

AGENDA

JANVIER

Vendredi 10 janvier : Tombola / Boum organisées par l'Association des Parents d'Elèves, tirage au sort et remise des lots de la tombola à la salle polyvalente de 18h00 à 21h30.

FEVRIER

Dimanche 02 : Repas dansant des Aînés à partir de 12h00 au Domaine du Bois.



Dimanche 2 Février 2020
à partir de 12h00
au Domaine du Bois
de Saint Laurent de la Prée

Invitation
par la commune
à toutes les personnes
de 70 ans et plus

Les personnes ayant des
difficultés pour se déplacer,
ont la possibilité d'avoir un
transport à la demande

INSCRIPTIONS A LA MAIRIE JUSQU'AU 20 JANVIER 2020
AU 05.46.84.00.35



MARS

Du 7 au 15 : Stage Aïkido voir page 4

Samedi 21 : Challenge longe-côte/marche aquatique de 14h00 à 16h30, grande plage de Fouras .

AVRIL

Samedi 4 avril : Venez défiler avec Mr Carnaval !!!, musique confettis et goûter, départ de la salle polyvalente à 14h30, organisé par l'Association des Parents d'Elèves.

AGENDA PUBLIC

Dimanche 15 mars : Elections municipales premier tour

Dimanche 22 mars : Elections municipales deuxième tour

CONSEIL MUNICIPAL

RESUME DES DELIBERATIONS

Bilan de la concertation de l'élaboration du plan local d'urbanisme.

Vu les dispositions de l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme et la délibération du Conseil Municipal de la commune en date du 4 janvier 2016 prescrivant la révision du P.L.U. et fixant les modalités de la concertation, il sera mis en place

- L'ouverture d'un registre d'observation consultable aux heures d'ouverture habituelles de la mairie ;

- La tenue d'au moins deux réunions publiques ;

Vu le déroulement de la concertation pendant toute la phase d'élaboration du P.L.U. :

- Mise en place en mairie d'un cahier offrant la possibilité de consigner les observations écrites et suggestions du public : Aucune observation n'a été consignée dans ce cahier ;

- Installation d'un panneau d'exposition présentant les enjeux de territoire, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable et le projet de P.L.U. ;

- Publication sur le site internet de la commune des documents d'étape du projet de P.L.U. (Diagnostic, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, règlement graphique, règlement écrit, Orientations d'Aménagement et de Programmation) ;

- Entrevue des élus avec toute personne les ayant sollicités concernant le P.L.U. ;

- Publications des comptes rendus du conseil municipal dans la presse soit 3 délibérations (lancement, deux débats P.A.D.D.) ;

- Bulletins communaux abordant le projet de P.L.U. de décembre 2017 et 2018 ;

- Tenue de deux réunions publiques à la salle des fêtes dont la communication a été réalisée sur le site internet de la commune, dans la presse (Sud-Ouest), via un affichage dans les hameaux, bourg, village ;

- Publication sur les panneaux lumineux des deux bourgs.

Arrêt du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

Les débats sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables ayant eu lieu au sein du conseil municipal les 19 avril 2018 et 22 mai 2019.

Vu le projet de révision du PLU et notamment le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de

développement durable, le règlement, les documents graphiques et les annexes ; le conseil municipal décide l'arrêt du projet de P.L.U. de la commune et considère que ce projet est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques qui ont été associées à sa révision, à l'autorité environnementale, aux commissions concernées ainsi qu'aux communes limitrophes et aux E.P.C.I. qui en ont fait la demande.

Désignation de délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique « Cuisine Rochefort Océan ».

Délégué titulaire : Madame Pierrette LEROY

Délégué suppléant : Monsieur Stéphane MARCHAND

Installation d'un conseiller municipal.

En cas de cessation de fonctions d'un conseiller municipal, le code électoral, en son article L.270, précise que : « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

Madame Jocelyne PERRIN, suivante sur la liste, prendra donc fonctions de conseillère municipale.

Le tableau du conseil municipal, tenant compte de cette installation, sera modifié.

Election d'un adjoint au maire.

En cas de cessation de fonctions d'un adjoint, le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que la commune a le choix entre réduire le nombre d'adjoint et élire un nouvel adjoint qui viendra, à défaut d'une délibération le précisant, en dernier rang des adjoints au maire, les adjoints situés en rang inférieur à l'adjoint au maire ayant cessé ses fonctions remontent d'un rang supérieur de manière automatique.

Madame Marlène CHASSIN étant devenue 1ère adjointe au maire et Monsieur Olivier COCHE-DEQUÉANT, 2ème adjoint au maire.

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire et que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de 3ème adjoint au maire.

Après vote à bulletin secret et à la majorité absolue, Monsieur Stéphane MARCHAND est élu 3ème adjoint au maire.

Modification de la composition des commissions municipales.

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la possibilité, pour les conseils municipaux, de créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. Elles sont constituées en règle générale pour la durée du mandat municipal mais peuvent être créées pour une durée

limitée pour l'examen d'une question particulière. Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Ces commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Aucune disposition législative ou réglementaire n'apporte de précisions sur l'organisation de leurs travaux.

Modification de la composition des commissions municipales tenant compte des modifications du conseil municipal.

LIBELLÉ	DOMAINES	MEMBRES
COMMISSION DE L'URBANISME	Urbanisme / Voiries Sécurité / Hygiène / Salubrité Bâtiments communaux	M. MARCHAND M. DANGEL M. ROBAIN M. GERBER Mme. KERGADALLAN
COMMISSION SCOLAIRE	Scolaire / Périscolaire Cohésion sociale des jeunes	M. COCHE-DEQUÉANT Mme. LEROY Mme. THÉBAULT Mme. ROBELET M. RAYER
COMMISSION ÉCONOMIQUE	Économie / Tourisme Environnement / Agriculture Artisanat	Mme. CHASSIN Mme. PROSE Mme. BOULNOIS M. LOSTETTER
COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES	Social Cohésion sociale	Mme. CHASSIN Mme. ROBELET Mme. THÉBAULT Mme. BONNIN Mme. BOULNOIS
COMMISSION DES FINANCES ET DES RESSOURCES	Budget / Finances Ressources Humaines	Mme. CHASSIN M. COCHE-DEQUÉANT M. MARCHAND Mme KERGADALLAN Directeur Général des Services
COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES	Communication / Animation Sports / Culture	Mme. CHASSIN M. COCHE-DEQUÉANT M. MARCHAND M. RAYER Mme. LEROY
COMMISSION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	Conseil Municipal des Jeunes	Mme. CHASSIN Mme. THÉBAULT Mme. BONNIN Mme. ROBELET M. RAYER
COMMISSION DU CONSEIL DES SAGES	Conseil des Sages	Mme. CHASSIN M. COCHE-DEQUÉANT M. GERBER M. ROBAIN Mme. LEROY

Modification de la composition de la Commission d'Appels d'Offres.

La Commission d'Appels d'Offre a été instituée.

En raison de la modification du conseil municipal, il convient d'élire un membre titulaire pour cette commission.

Monsieur Stéphane MARCHAND ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé membre titulaire de la Commission d'Appels d'Offres.

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan.

Lors d'un transfert de compétence d'une commune vers un E.P.C.I, les communes ayant transféré une compétence ont l'obligation de donner à celui-ci les moyens de l'exercer.

En ce sens, la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) de la C.A.R.O. réunie le 23 mai 2019, a procédé tant en fonctionnement qu'en investissement à l'évaluation des charges liées au transfert :

D'un tronçon de piste cyclable d'une longueur de 2 kms situé sur la commune de Saint Laurent de la Prée ;

De la zone économique et touristique de l'Arsenal sur la commune de Rochefort ;

De la cotisation des communes au S.D.I.S, dont le mode de calcul a été modifié par le Conseil d'Administration du S.D.I.S.

Approbation des statuts de la communauté d'agglomération de rochefort océan.

La Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan a engagé depuis plusieurs mois une réflexion sur la mise en œuvre d'une politique territoriale visant au développement de l'offre de soins pour lutter contre les déserts médicaux articulée autour de 4 axes :

- L'accueil des étudiants, internes et jeunes médecins ;
- Les collaborations professionnelles : projets de maison de santé pluridisciplinaires, centres de santé...
- Le développement territorial des soins : projet d'un contrat local de santé intercommunal, la prévention et le territoire actif ;
- La problématique de la médecine thermique.

Pour mettre en œuvre cette politique, les statuts de la C.A.R.O. ont été modifiés pour y intégrer une quatorzième compétence facultative

«Actions intercommunales de développement et de coordination de l'offre de soins en complémentarité des actions communales :

Élaboration du Contrat local de santé ;

Actions visant à favoriser l'accueil, l'hébergement et l'exercice des professionnels de santé ;

Actions de prévention en matière de santé à l'échelle intercommunale en coordination avec les actions des communes ;

Actions visant à favoriser les collaborations professionnelles en matière de santé».

S'agissant d'une compétence facultative et complémentaire aux actions communales, il n'est prévu aucun transfert de charges ni de personnel.

Le conseil communautaire du 23 mai 2019 a approuvé les nouveaux statuts intégrant cette compétence facultative.

En application des dispositions de l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette modification statutaire a été notifiée aux communes membres le 29 mai 2019, qui disposent d'un délai de 3 mois pour se prononcer par délibération. A défaut, leur décision est réputée favorable.

Le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) de la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan est approuvé,

Vente de la parcelle cadastrée section ab numéro 175.

Madame MONROZEAU Marilène, épouse BAILLY s'est portée acquéreuse de la parcelle cadastrée section AB numéro 175. Les parcelles appartenant à la commune et situées dans la section dite « Le Pré Rouge » sont habituellement vendues à soixante euros du mètre carré.

Le conseil municipal autorise la vente de la parcelle cadastrée section AB numéro 175, d'une surface de trois cent vingt-huit mètres carrés, pour la somme de dix-neuf mille six cent quatre-vingt euros.

Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

MAIRIE HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi - Mardi de 12h00 à 17h00

Mercredi de 8h00 à 12h00

Jeudi - Vendredi de 10h00 à 12h00

L'accueil téléphonique fonctionne dès 8h00 le matin
au 05 46 84 00 35

Courriel : mairie@saintlaurentdelapree.fr

Site Internet : www.saintlaurentdelapree.fr

Blog : <http://saint-laurent.over-blog.fr/>

NOUVEAU

CousseauPlaque, un nouveau plaquiste près de chez vous.

J'ai exercé dans plusieurs entreprises vendéennes et charentaises-maritimes en tant que chef d'équipe plaquiste.

C'est donc fort de plus de 15 ans d'expérience et après la construction de ma maison à Saint Laurent, que j'ai décidé de me lancer à mon compte.

Micro-entrepreneur depuis le 1^{er} septembre dernier, je suis à votre disposition pour tous vos projets de construction et de rénovation.

Contact :

CousseauPlaque (Sylvain Cousseau)

06 43 51 99 58.

cousseauplaque@hotmail.com



LISTE DES MAIRES DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT DE LA PRÉE

CALENDRIER GRÉGORIEN

Jacques AYRAUD, fermier : 1790 – An V

Pierre TARGÉ, laboureur : An V – An IX

Joseph-Hyacinthe RIBAULT-LAUGARDIERE, propriétaire : An IX – An XII

CALENDRIER RÉPUBLICAIN

Jacques AYRAUD : 1804 – 1808

Pierre TARGÉ : 1808 – 1811

Jacques BESSIERE, rentier : 1811 – 1814

Jean-Joseph DÉFIÉNAT (précédemment adjoint), propriétaire : 1814 – 1821

Nicolas-Etienne PROTEAU, lieutenant de vaisseau retraité : 1821 – 1822

François-Pierre MALEPEYRE, directeur de la Poste aux lettres à Rochefort : 1822 – 1831

Pierre-Marie-Henry DÉFIÉNAT, propriétaire : 1831 – 1855

Jacques PUTIER (précédemment adjoint), agriculteur : 1855 – 1865

Jean DELPEUX, officier de santé : 1865 – 1868

François TARGÉ, agriculteur : 1868 – 1896

Joseph TARGÉ, agriculteur : 1896 – 1898

Auguste JUIN, greffier au tribunal de commerce de Rochefort : 1898 – 1903

Pierre MARCHEGAY, propriétaire : 1903 – 1908

Eugène BOILEAU, propriétaire : 1908 – 1929

Julien AUNIS, instituteur honoraire : 1929 – 1934

Elie BERTOT, éclusier à Charras : 1935

Pierre FILLONNEAU, cultivateur : 1935 – 1947

Emilien HILLAIREAU, cultivateur : 1947 – 1953

Georges MARTINAUD, médecin : 1953 – 1971

Marcel BERTON, retraité : 1971 – 1977

Fernand JOULIN, retraité de l'armée : 1977 – 1983

Raymond MÉNARD, retraité de l'armée : 1983 – 1989

Joseph GARREAU, assistant ingénieur I.N.R.A : 1989 – 2001

Raymond MINIER, officier de réserve de la Marine Nationale : 2001 – 2020